

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **11 septembre 2018**, au Pavillon Wilson situé au 4 b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	Rue Omer-Lecompte
	Numéro de cadastre :	6 074 400, 6 074 401, 6 074 402, 6 074 403, 6 074 404, 6 074 405, 6 074 406, 6 074 407, 6 074 408, 6 074 409, 6 074 410, 6 074 411, 6 074 412, 6 074 413, 6 074 419
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser l'implantation des aires de stationnement en cour avant alors que le règlement ne le permet pas ; • Autoriser l'absence de cases de stationnement pour visiteur au lieu de 1 par bâtiment; • Autoriser une entrée charretière de 22,5 mètres au lieu de 6 mètres; • Autoriser l'absence de bordure de béton entourant l'aire de stationnement alors que le règlement l'oblige; • Autoriser une marge d'isolement de 6 mètres entre les bâtiments du projet intégré au lieu de 10 mètres; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
2	Adresse civique :	5 rue Léon-Giroux
	Numéro de cadastre :	5 592 151
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser une marge latérale droite de 0,60 mètre au lieu de 1,2 mètre; • Autoriser une saillie de garage de 2,74 mètres au lieu de 1,2 mètre; • Autoriser une aire d'isolement de 0,60 mètre au lieu de 1,2 mètre; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
3	Adresse civique :	449 chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	2 045 067
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser une largeur de garage de 8,53 mètres au lieu de 8 mètres; • Autoriser l'absence d'une voie d'accès reliant le garage à la rue alors que le règlement l'oblige; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>
4	Adresse civique :	452 chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	2 048 562
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser un deuxième étage sur un bâtiment accessoire alors que le règlement ne le permet pas; • Autoriser une hauteur maximale hors tout de 6,80 mètres au lieu de 5,5 mètres; <p>Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 29^e jour du mois d'août 2018.


Louise Sisle-Héroux, B.A.A.
Directrice générale adjointe et greffière




AVIS PUBLIC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sisle-Héroux, directrice générale adjointe et greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal Première Édition du 1^{er} septembre 2018;
2. affiché au bureau de la municipalité, le 29 août 2018;
3. sur le site internet de la Ville, le 29 août 2018;


Louise Sisle-Héroux, B.A.A.
Directrice générale adjointe et greffière

LSH/cp